

ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération
N° DEL-36-130423-14

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Marie Josée SANTONI ; M Sébastien GUIDICELLI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Vincent SUSINI ; Mme DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; Mme Victoria COLOMBANI ; M Franck PAOLI ; Mme Marie-Luce MICAELLI ; M Toussaint BARBONI ; Mme Muriel ELEGANTINI ; M Pierre Louis PIERI ; M Jules François PAOLI ; Mme Nadine ACHILLI FABRE ; M Esteban SALDANA ; Mme Nicole FARENC ; M André POLINI.

Etaient représentés : Mme Anne Laure FILIPPINI par Mme Victoria COLOMBANI ; M Jean Jacques FRATICELLI par M Christian PAOLI ; Mme Lisa FRANCISCI par Mme CHIODI Anne-Marie ; M Jean François OTTOMANI par M Toussaint BARBONI ; M Filippu Antone ANGELI par M Pierre Louis PIERI ; Mme Marie Pierre GAMBOTTI par Mme Agnulina ANDREANI ; Mme Sandrine MURGIA par M Sébastien GUIDICELLI ; Mme Dominique VILLARD ANGELI par Mme Nadine ACHILLI FABRE ; M Albert PIREDDA par M Esteban SALDANA.

Secrétaire de séance : Mme Muriel ELEGANTINI

Nombre de Membres en exercice : 27 Présents : 18 Absents : 0 Représentés : 9 Votants : 27

Votes pour : 21 Votes contre : 3 Abstentions : 3

Affichage en date du : 04.04.2023 Convocation : 04.04.2023

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE ALSH 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire, dans le cadre du Budget Primitif Annexe 2023 de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, et **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide les inscriptions budgétaires suivantes :**

Section de Fonctionnement

| Chapitres | Dépenses | Euros |
|-----------|------------------------------|-------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 63 290,63 |
| 012 | Charges de personnel affecté | 325 000,00 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 15 000,00 |
| | TOTAL | 403 290,63 |

| Chapitres | Recettes | Euros |
|-----------|------------------------------------|-------------------|
| 70 | Produits des services | 40 000,00 |
| 74 | Dotations et participations | 223 500,00 |
| 77 | Produits exceptionnels | 1000,00 |
| 002 | Résultat de fonctionnement reporté | 138 790,63 |
| | TOTAL | 403 290,63 |

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20230413-DEL3613042314-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2023